

Compte-rendu réunion conseil municipal du mercredi 17 janvier 2018 à 19h 00

Convocation du 4 janvier 2018

Absent : Pierre Abel Simonneau

Secrétaire de séance : Philippe Courdille.

Sont désignés, à l'unanimité des membres présents, les délégués auprès du nouveau syndicat des Deux Rives (eau et assainissement) ; il s'agit de Michel Duvignac titulaire et Pierre Abel Simonneau suppléant qui avait fait savoir qu'il demeurerait candidat.

Sont également désignés, à l'unanimité des membres présents, les délégués auprès du syndicat intercommunal du bassin versant de l'Oeuille (SIABVO) qui sont Béatrice Ferran titulaire et Michel Duvignac suppléant.

Il est fait part que la contribution versée par la commune au SDIS (pompiers) sera, à partir de cet exercice budgétaire 2018, versée par la communauté de communes (CDC). Le montant sera donc retiré du budget communal pour être versé sur celui de la CDC.

L'entretien voirie étant depuis cette année de la compétence communautaire...sans avoir été parfaitement définie, les routes proposées pour travaux d'entretien 2018 sont celles de Bitote et de Barthalot. De plus a été demandé que soit effectué du dérasement d'accotements sur les routes de La Monde - Marchand - Bibard etc..

Il faudra de plus veiller à ce que le montant estimé des travaux puisse permettre à la CDC d'entrer dans la fourchette permettant d'obtenir la subvention du Département.

Suite à la demande de renouvellement d'un CU au lieu-dit « Prat de la Ruye » un courrier a été envoyé à SUEZ, fermier du réseau eau potable, pour émettre leur avis sur la capacité du surpresseur de Jouhanet à assurer, en plus des 25 maisons existantes et le château de Mahourat, un débit suffisant sur deux voire trois habitations supplémentaires. Copie sera envoyée au syndicat des eaux.

Les dossiers de demande de subventions concernant les travaux à effectuer en 2018 sur le groupe scolaire dans le cadre du RPI ont été d'une part déposés en Sous-préfecture et d'autre part envoyés au Conseil Départemental.

Information est donnée concernant l'assemblée générale du Cercle qui se tiendra à la salle polyvalente le jeudi 25 janvier à partir de 18h 30.

Il est fait part de la mauvaise finition des bas-côtés suite aux travaux de remise en état de la couche de roulement de la RD 19 dans la traversée du bourg. Information à faire suivre au centre routier de Créon.

Est mise au point la réunion concernant les vœux municipaux qui se dérouleront samedi 20 janvier à la salle polyvalente à partir de 12h 00.

Séance levée à 20h 05